Re : Proposition de taxe sur les aéronefs immatriculés à titre privé

Cher/Chère député.e [nom de famille] :

Je vous écris en tant qu'électeur et en tant que membre de la communauté de l'aviation générale ( GA ) du Canada, qui compte plus de 30 000 pilotes et propriétaires d'aéronefs. Je suis profondément préoccupé par la récente proposition au budget du Parti libéral visant à mettre en œuvre une nouvelle taxe sur la vente d'aéronefs immatriculés à titre privé au Canada.

L'aviation générale au Canada représente plus de 90 % des aéronefs immatriculés au Canada, et la grande majorité des aéroports canadiens abritent exclusivement des opérations de type aviation générale. Le secteur GA est le point de départ et le berceau de toute l'aviation au pays. Avec la pénurie mondiale de pilotes que l'industrie prévoit toujours dans les mois à venir, taxer les aéronefs GA augmenterait inévitablement cette grave pénurie.

Une étude récente de l'Association canadienne des propriétaires et pilotes d'aéronefs (COPA) a estimé les avantages économiques de l'aviation générale pour l'économie canadienne à plus de 9,3 milliards de dollars par an. De ce montant, 5,4 milliards de dollars sont directement attribuables aux salaires et aux retombées économiques générées par les employés de l'industrie de l'aviation générale dans les petits aéroports communautaires des villes et villages du Canada qui, à leur tour, élèvent des familles et paient des impôts dans ces mêmes communautés.

Contrairement à certaines croyances populaires, la grande majorité des aéronefs de l'aviation générale n'appartiennent pas aux "super riches" et ne sont pas des "articles de luxe de grande valeur". En outre, un aéronef de 100 000 $ n'est guère un article de luxe. Il s'agit généralement d'un appareil vieux de 40 ans qui a été bien entretenu et équipé de systèmes avioniques plus récents pour améliorer la sécurité. Avec l'arrivée des avions électriques qui commencent à 250 000 $ et bénéficient de coûts d'entretien beaucoup plus faibles, les unités de formation au pilotage, les instructeurs de vol indépendants et les propriétaires qui souhaitent soutenir le changement climatique verraient leur achat augmenter de plusieurs milliers de dollars, même s'ils n'utilisent pas leur avion pour des activités de loisirs.

Pour la plupart d'entre eux, les avions de GA sont un moyen de s'entraîner en vue de l'obtention d'une licence de pilote, d'accumuler des heures afin d'obtenir l'expérience requise pour voler de manière professionnelle, et de faciliter le commerce et le tourisme. L'imposition d'une taxe arbitraire sur la vente de petits aéronefs immatriculés à titre privé entraverait sérieusement l'avenir de l'aviation générale au Canada et causerait un préjudice potentiellement dévastateur aux aéroports et aux emplois que soutient ce secteur de l'industrie aéronautique canadienne.

Je vous remercie de votre attention.

Salutations,

[Votre nom]

Cc : COPA - copa@copanational.org